

## Principe de collecte des eaux de ruissellement et eaux usées :

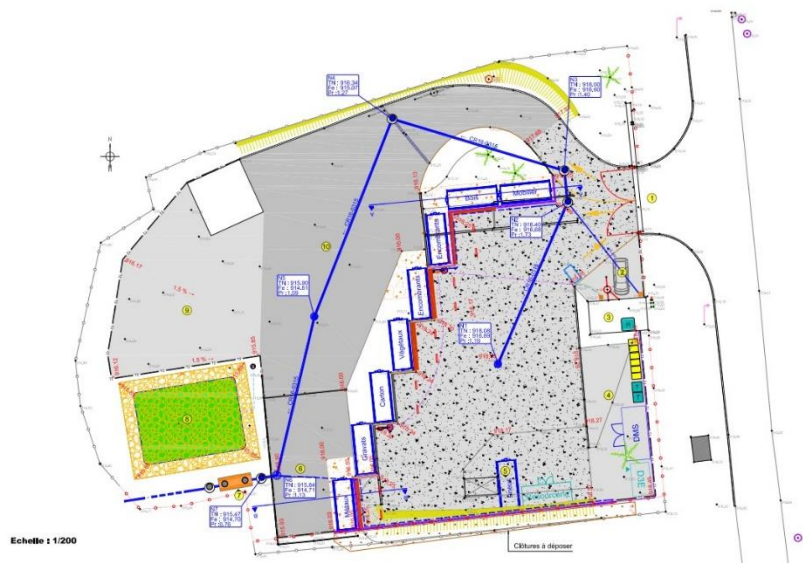


Vue aérienne des emplacements de la station d'épuration et de la déchetterie de Saint Anthème

L'ensemble des eaux de ruissellement du site sont collectées actuellement par des grilles et des grilles caniveaux qui les dirigent vers un collecteur situé au nord du site, ce collecteur collecte également les eaux usées du local du gardien, toutes ces eaux de ruissellement et usées sont dirigées vers un séparateur déboureur situé sur le site. (réseau en bleu sur le plan ci-dessous).

Le déboureur est quant à lui relié au réseau municipal en contre bas du site et est dirigé vers la station d'épuration communale pour traitement.

Aucun rejet appartenant à la déchetterie n'est rejeté dans la rivière Ance.



Echelle : 1/200

COUPE DE PRINCIPE SUIVANT A-A



LEGENDE

- Réseaux existants
- Eaux pluviales
- Réseaux projets
- Eaux pluviales
  - Réseau Eclairage Public
  - Réseau Télécom
  - Regard de visite
  - Regard de visite + tampon alu
  - Paroi ouissant
  - Bordure T2
  - Bordure A2
  - Bordure CC1
  - Mur de soutènement
  - Culture : panneau rigide
  - Culture : panneau souple
  - Poteau métallique de section 8 x 4 cm et de 1 m de hauteur
  - Poteau métallique de section 8 x 4 cm et de 1,70 m de hauteur
- 207.20 Nivellement projeté
- Caractéristique
  - Création de voirie en structures lourdes
  - Création de voirie en structures légères
  - Création de dalles en sous-basement
- 1 Entrée - Sortie VL + PL
- 2 Stationnement personnel
- 3 Local gardien existant + Local pour huile
- 4 Aire PAV
- 5 Extension du quai Nord avec réalisation de murs de soutènement
- 6 Aire de manœuvre pour PL - Extension
- 7 Mise en place d'un Débourbeur - Déshaleur
- 8 Réserve incendie couverte 120 m<sup>2</sup>
- 9 Création d'aire de stockage de déchets verts
- 10 Aire de manœuvre PL en quai bas à reprendre (en option)
- 11 Réseau pluvial à déconnecter

SIVOM d'Ambert

Rénovation des deux déchèteries  
Projet  
Déchèterie de Saint Anthème

